



ACHETEUR

PERSONNE PUBLIQUE

ACCORD MUTUEL
DE SOUS-TRAITANCE



ACCEPTATION ET AGRÉMENT
OUVRANT DROIT AU
PAIEMENT DIRECT
> 600 EUROS HT



CONTRAT D'ENTREPRISE
DE DROIT PUBLIC
(LOUAGE D'OUVRAGE)

CONTRAT DE DROIT PUBLIC
OUVRANT DROIT
A L'ACTION DIRECTE

CONTRAT
PUBLIC



SOUS- TRAITANT

ENTREPRENEUR(S) AGRÉÉ(S)


PAS DE DROIT AU
PAIEMENT DIRECT DE L'ACHETEUR

COMPENSÉE PAR
LA CAUTION OU
LA DELEGATION
DE PAIEMENT

TITULAIRE

ENTREPRENEUR(S) UNIQUE RESPONSABLE
DE L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS



CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE
DE DROIT PRIVÉ

TÂCHES
ESSENTIELLES

JUSQU'À
99,9%

SOUS-TRAITANT
INDIRECT

